



Tunisair va négocier le rééchelonnement de sa dette envers les banques tunisiennes

Tunisair, dont le chiffre d'affaires a été divisé par trois, en raison de la pandémie de Covid-19, négocie avec des banques de la place le rééchelonnement de ses dettes qui s'élèvent à 2,200 milliards de dinars, sur 12 ans. C'est ce qu'a déclaré le PDG de la compagnie aérienne, khaled Chelly, qui s'exprimait devant les médias.

En effet, la relance de l'activité de la compagnie frappée de plein fouet par la crise qui touche l'industrie du transport dans le monde, n'est attendue qu'en 2022, avec la levée des restrictions sanitaires et la sortie espérée de Tunisie des listes rouges incluant des pays à haut risque pour le coronavirus, souligne le DGA commercial de Tunisair, Karim Gueddiche.

Initialement prévue à partir de cette année, la reprise a été bloquée par les répercussions de la pandémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires prises par certains pays, a-t-il précisé.

“En 2020, le chiffre d'affaires de la compagnie a été divisé par 3, passant de 1,5 milliard de dinars en 2019, à seulement 500 millions de dinars.

Durant l'année dernière, Tunisair a également accusé une chute de 70% du nombre de passagers, à 1 million de voyageurs. Les prévisions pour 2021, tablent sur le même nombre de personnes. Cette situation s'est bien évidemment, répercutée sur les finances de la compagnie, dont les charges fixes n'ont baissé qu'à hauteur de 400 millions de dinars, cette année, contre environ 480 millions de dinars, d'habitude”.

Entre-temps, la compagnie nationale œuvre à optimiser son réseau avec la suspension de certaines lignes et le redressement et l'assainissement de sa situation financière, de manière à pouvoir s'acquitter de ses dettes auprès de l'OACA et des fournisseurs dont notamment la SNDP (Société nationale de distribution de pétrole) et la Caisse nationale de sécurité sociale, a avancé le DGA commercial de Tunisair.



2022: Un CA prévu de 800 MDT

En 2022, la compagnie, qui devrait transporter 1,8 million de passagers et porter son chiffre d'affaires à plus de 800 millions de dinars, prépare un programme de réduction des charges à travers la diminution de ses structures à l'étranger et notamment ses représentations à Nice et Toulouse (France), Belgrade (Serbie), Cotonou (Benin) et au Liban, outre l'allègement de sa représentation à Vienne (Autriche).

Tunisair compte également ne maintenir que les vols rentables. Ainsi les vols Tunis-Nantes ou Bruxelles- Djerba seront supprimés.

La compagnie poursuit également, dans le cadre de son plan de redressement, la refonte de sa gestion de la flotte, en optant pour le "drylease" (location d'avions sans équipage) et pour le "sell and leaseback", lequel consiste à vendre des avions et les reprendre en location pour une longue durée. Ce mode de gestion est adopté actuellement, par de grandes compagnies telles que Emirates.

Par ailleurs, Tunisair va réceptionner les 5 avions airbus A320neo dont le premier sera livré en décembre prochain. 3 autres suivront en 2022 et le cinquième est programmé pour 2024. Ce programme permet à la compagnie de maintenir en exploitation 15 à 17 avions.

Avec l'arrivée des nouveaux appareils et la programmation de la sortie de 11 autres, le transporteur national compte rajeunir sa flotte, dont l'âge moyen passera de 18 ans à 10 ans, d'après Gueddiche.

Enfin, le responsable s'est félicité de l'amélioration de la ponctualité des dessertes, affirmant que les retards enregistrés dans les vols, s'est limité durant la saison estivale, à 20 ou 25 minutes.

Source : Webmanager Center